



Démission volontaire dans le cadre d'une faute grave

Par **odré**, le **21/02/2009** à **11:47**

bonjour. suite a une faute(revente de pièces de mon entreprise sur internet) j'ai ete contraint de remettre ma démission volontaire et sur le champ en contre partie de non poursuites judiciaires.j'étais employé depuis près de neuf ans en cdi. Récemment acquereur d'une maison je me retrouve dans une situation financière critique.donc je voudrais savoir si je peux bénéficier d'une aide(chomage,rmi...).merci d'avance de prendre le temps de répondre a cette question

Par **julius**, le **21/02/2009** à **12:07**

Bonjour,

Les ASSEDICs seront les plus à même de vous répondre

Par **odré**, le **21/02/2009** à **13:43**

je vous remercie; dès lundi je vais m'y rendre mais vu que j'ai du démissionné hier j'accuse le coup et c'est assez dur moralement.